



**Paracha Tzav - Shabbat Hagadol en bref**

*les sacrifices dans le Michkan - Lévitique 6, 1 - 8, 36*



Dieu demande à Moïse qu'il ordonne à Aaron et à ses fils les lois qu'il leur appartient d'observer, en tant que Cohanim (prêtres), au cours de leur service dans le Tabernacle. Un feu constant doit brûler sur l'Autel. Sur ce feu sont entièrement consumés les holocaustes, les graisses des sacrifices de Paix (Chelamim), d'Expiation ('Hatat) et de Faute (Aham).

Sera également consommée la poignée de la fleur de farine prélevée de l'oblation (Min'ha) et de son huile. Les Cohanim consomment la viande des sacrifices d'Expiation et de Faute ainsi que les restes de l'oblation. Le sacrifice de Paix est consommé par celui qui l'a offert sauf pour certaines portions qui reviennent aux prêtres. La viande sainte des offrandes ne peut être consommée que par des personnes rituellement pures, en lieu saint et en un temps précisément défini. Aaron ainsi que ses fils demeurent sept jours dans le Tabernacle pendant lesquels Moïse les initie à la prêtrise

**La Haftarah de Paracha Tzav**

*en bref - Jeremiah 7:21-28; 9:22-23.*

La haftara de cette semaine aborde le sujet des sacrifices, le sujet principal de la partie de la Torah de la semaine. Dieu dit au prophète Jérémie de réprimander le peuple juif, disant que Son intention première en faisant sortir leurs ancêtres d'Égypte n'était pas les offrandes sacrificielles, mais plutôt afin qu'ils observent les commandements. Mais malgré le fait que Dieu envoya à plusieurs reprises des prophètes pour avertir le peuple, "Ils n'obéirent pas et n'inclinèrent pas l'oreille, mais marchèrent selon [leurs] propres conseils et dans le regard de

**1- HORAIRE DES OFFICES  
DE CHABBAT 2023 - 5783**

**A) VENDREDI SOIR**

31 MARS 2023

9 NISSAN 5783

Allumage 19h02

Minha Kabbalat Chabbat: 19h35

**B) CHABBAT TZAV**

1 AVRIL 2023

10 NISSAN 5783

Chahrit: 8H15

Cour Shabbat Hagadol: 18h00

Min'ha de Chabbat: 18h40

Fin du Chabbat: 20h03

Rabenou Tam: 20h34

**2- HORAIRE DES OFFICES**

**DE SEMAINE**

**DIMANCHE 2 AVRIL 2023**

Chahrit: 7H30

Min'ha suivi de Arvit: 18h00

**DU LUNDI 3 AVRIL AU**

**MARDI 4 AVRIL 2023**

Chahrit: 6H00 - 7H00

Min'ha de la semaine

suivi de Arvit: 18h00

**MERCREDI 5 AVRIL**

**VEILLE DE PESSAH**

CHA'RIT: 7h00 / SIYOUM: 8h00

MINHA: 18H45 SUIVI DE ARVIT

**JEUDI 6 AVRIL**

**1er JOUR DE PESSAH**

CHA'RIT: 8h30 / MINHA: 19h15

Suivi D'un Chiour Et Arvit -

Le Soir **Omer 1**

**VENDREDI 7 AVRIL**

**2ième JOUR DE PESSAH**

CHA'RIT: 8h30 / MINHA: 18h45

Kaballa Shabbat Suivi De Arvit

Le Soir **Omer 2**

***Kollel Hékhhal Shalom***

Dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"l  
et à la mémoire de Yaacov Saltiel Z"l

**Lundi: 19h00** - Cours Paracha

Rav Jérémie Asseraf: Dames

**Lundi et Mardi: 19h30**

Rav Raphaël Bensimon: Hommes

Rav Jérémie Asseraf: mixe

Cours d'histoire Juif

**Jeudi: 20h00** - Gémara

Rav Jérémie Asseraf: Hommes

**Tous les matins Chiour de DAF HAYOMI**  
après le 2ième office et après Arvit



## Rabbin Jérémie Asseraf



leur cœur mauvais, et ils reculèrent et non vers l'avant." D.ieu informe en outre Jérémie que les gens n'écouteront pas non plus ces paroles qu'il leur dira maintenant. La *haftara* se termine par l'avertissement de D.ieu : "Que le sage ne se vante pas de sa sagesse, ni le fort ne se vante de sa force, ni le riche ne se vante de sa richesse. Mais que celui qui se vante se réjouisse de ce qu'il comprend. et me connaît, car je suis D.ieu qui pratique la bonté, la justice et la droiture sur la terre ; car c'est en ces choses que je prends plaisir, dit D.ieu."

### LE CHABBAT HAGADOL

L'ORIGINE Ployant sous les durs labeurs que les Egyptiens leur imposaient, écrasés par la fatigue et le désespoir, les Bnei Israël avaient délaissé la pratique des mitsvot. Et pourtant, à l'aube de la délivrance, il était nécessaire que les Bnei Israël acquièrent un mérite suffisant pour pouvoir être affranchis de leurs oppresseurs et pénétrer sous les ailes de la Chekhina (la Majesté Divine). Devenir le peuple élu par Hachem supposait d'avoir à leurs actifs la pratique des mitsvot. A cet effet, Hachem demanda à Moché d'ordonner aux Bnei Israël de se circoncire et d'offrir un korban Pessah. Alors, le 10 Nissan, les Bnei Israël attachèrent au pied de leur lit un agneau qui devait être sacrifié et consommé 4 jours plus tard, le 14 Nissan. Rien de bien compliqué à priori. Et pourtant... Rappelez-vous, l'agneau était une divinité pour les Egyptiens. Comment allaient-ils réagir en voyant la façon dont les Bnei Israël traitaient leur dieu ? Rage, colère, violence ? Compte tenu du climat explosif qui régnait entre les Egyptiens et le peuple juif, cet acte de provocation aurait pu avoir de graves conséquences. Les Bnei Israël prenaient des risques, mais ils avaient confiance en Hachem. Contre toute attente, les Egyptiens assistèrent à la séquestration et à l'égorgeage de leur divinité

sans réagir. Comme ces événements miraculeux se produisirent un Chabbat, nous appelons le Chabbat qui précède Pessah, le "Chabbat Hagadol", "le Grand Chabbat". QUELQUES COUTUMES : ■ A l'occasion de ce Chabbat particulier, nous avons l'habitude de souhaiter "chabbat hagadol chalom oumevorakh" plutôt que "chabbat chalom". ■ Dans de nombreuses communautés, le Rav profite de ce chabbat pour réunir l'assemblée à la synagogue afin de rappeler aux fidèles, durant son D'var Torah, les lois relatives à Pessah, au bon déroulement du Serder et de la Haggada. (tsidkat-eliaou.org)

### TSAV : LE RAPPORT AUX QUATRE FILS DE LA HAGGADA

« **Ordonne à Aharon et à ses fils ce qui suit: 'Voici la loi de l'holocauste...** » (Vayiqra 6, 2).

*Rachi* précise que le mot 'ordonne', 'Tsav' insinue toujours une invitation à agir avec énergie et rapidité, un **zirouz**... *Rachi* complète son explication en disant que l'acte doit être accompli immédiatement (*miyad*) et pour les générations (*ouledorot*); et *Rachi* ajoute: *Rabbi Chimon* a dit que cette injonction à agir rapidement et énergiquement est particulièrement nécessaire lorsque l'homme se trouve devant un problème pouvant entraîner une perte matérielle. Comme, d'autre part, tout ce chapitre se situe dans le contexte de l'offrande d'un sacrifice, on peut dire, en résumé, que nos Sages dégagent quatre thèmes essentiels :

1. Pour être valide, l'acte doit être continu à travers les générations (*lédorot*)



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ  
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l. ET ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:  
MM. PHILIPPE & ANDRÉ TORDJMAN POUR LA NAHALA DE  
LEUR GRAND-PÈRE DAVID TORDJMAN BAR MIRIAM Z"l.  
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530  
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



2. L'intérêt matériel peut représenter un obstacle majeur à la réalisation du devoir (*'hissaron kiss*)
3. La nécessité d'une action immédiate (*miyad*)
4. L'offrande du **sacrifice**.

Vus sous cet angle, ces quatre enseignements constituent des réponses aux questions des quatre fils dont parle la *Haggada*:

1) Le **Hakham**, le sage, veut accomplir intégralement l'ensemble des prescriptions de la Torah mais il sait qu'il est extrêmement difficile de maintenir constamment l'intensité de son engagement. On lui répond alors : « On ne prend pas de dessert après avoir consommé l'agneau pascal » ; c'est-à-dire que le goût de la *mitsva* doit se conserver toute la nuit. Par exemple, nous récitons la même *téfila* trois fois par jour, mais notre ferveur ne doit pas se dissiper pour autant. C'est le maintien de notre ardeur dans notre *avodat Hachem* que nous devons viser pour toutes les générations (*lédorot*).

2) le **Racha**, le méchant, affirme être sincère mais il a, tout simplement, des idées qui ne coïncident pas avec celles de la Torah. On lui répondra que ses prises de position ne sont, en fait, qu'un alignement sur des intérêts matériels et que ces considérations prennent le pas sur toutes les autres. « *Agace-lui les dents* » recommande la *Haggada* pour nous dissuader d'entrer dans son argumentation. Il faut seulement lui montrer qu'il n'est que le jouet de ses passions et de ses intérêts personnels (*'hissaron kiss*).

3) le **Tam**, le simple, consent par principe à observer les *mitsvot* mais il n'arrive pas à passer à l'action. C'est l'homme qui dira: « Je suis prêt à pratiquer telle ou telle *mitsva* mais je commencerai demain ». C'est à lui que l'on répondra: « D. nous a fait sortir d'Egypte d'une main forte » pour nous montrer qu'une action valable ne peut être exécutée qu'avec énergie et rapidité (*miyad*).

4) **À celui qui ne sait pas poser de questions**, on dira: « C'est pour cela (zé) que D. a accompli pour moi... » dit la *Haggada*. Par ce zé on désigne l'offrande de l'agneau pascal, animal vénéré par les Egyptiens, que les Juifs ont offert à D. dans un esprit de sacrifice total. C'est pour cela qu'un petit enfant commence à étudier la Torah par le *'houmach Vayikra* : « Que viennent ceux qui sont purs (les petits enfants) et qu'ils s'occupent de choses pures (l'étude des sacrifices) » ont dit nos Sages.

Cela peut nous sembler étrange car l'étude du Livre *Vayikra* est très ardue et quasiment incompréhensible pour les tous jeunes élèves. Peut-être veut-on par là leur inculquer, dès le début de leur éducation, la notion de sacrifice: « Lorsqu'un homme offrira un sacrifice de vous (de lui-même) » (*Vayikra 1, 2*): l'homme doit offrir quelque chose de lui-même à D.

En français, le terme "sacrifice" traduit bien cette idée. C'est un concept avec lequel l'enfant doit se familiariser très tôt car ce principe est à la base de la conduite de tout Juif. L'enfant doit savoir, dès son plus jeune âge, renoncer à certains moments de jeux pour s'adonner à l'étude de la Torah. Il faudra qu'il apprenne à se priver d'un gâteau qu'il aime parce qu'il n'est peut-être pas casher. Plus tard, lorsqu'il sera adolescent, il devra s'abstenir de certains plaisirs défendus. Il affrontera des difficultés dans ses études, dans sa carrière pour rester fidèle aux prescriptions de la Torah. Si nous imprégnons l'enfant de cet état d'esprit lorsqu'il n'a même pas encore atteint « l'âge de questionner », nous construirons sa personnalité d'homme « fort », capable de sacrifier son « égo » et de soumettre ses désirs à la volonté divine. C'est en accompagnant nos *mitsvot* de ces quatre qualités: la persévérance, le désintéressement, le zèle et l'abnégation, que nous pouvons espérer les accomplir comme D. nous le demande et servir d'exemple aux quatre sortes de fils dont parle la Torah. ([tsidkat-eliaou.org](http://tsidkat-eliaou.org))

## LE COMPTE DU OMER

Il est écrit dans la Torah :

***“Vous compterez dès le lendemain du chabbat, depuis le jour où vous aurez offert l'omer du balancement, sept semaines qui doivent être entières” (Lévitique 23,15)*** Nos Sages expliquent que le lendemain du Chabbat fait référence au lendemain du premier jour de Pessah. C'est la raison pour laquelle le fait de compter le Omer, depuis la nuit du 16 Nissan jusqu'à la fin des sept semaines, est un commandement positif de la Torah (*Mitsvat Assé Min Hatorah*).

• **Qu'est ce que le Omer ?** • A l'époque du Beth Hamikdash, le deuxième jour de Pessah était marqué par l'offrande d'un sacrifice nommé Omer, accompagné d'une gerbe d'orge afin d'autoriser la consommation de la nouvelle récolte, comme l'ordonne la Torah : “Vous ne mangerez ni pain, ni



## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

DAVID TORDJMAN BAR MIRIAM Z"L	10 NISSAN - 1 AVRIL
AHARON MAGAZZINICH Z"L	11 NISSAN - 2 AVRIL.
HANNA BITTON BAT AICHA Z"L	11 NISSAN - 2 AVRIL
FORTUNE BAT SOLIKA Z"L	12 NISSAN - 3 AVRIL
SIMON BENHARROCH Z"L	15 NISSAN - 6 AVRIL
ALIA BAT SOULIKA REBIBO Z"L	16 NISSAN - 7 AVRIL.
MOSHE RUSSO Z"L	16 NISSAN - 7 AVRIL.

## KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: LA COMMUNAUTÉ

## SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par:

1- Mme Sylvia, Maurice & Enfants Benharroch pour la nahala de son époux et père Simon Benharroch Z"L

2- M. Joseph Russo pour la nahala de son père Moshe Russo Z"L.

don de la Torah. Tout comme les Bnei Israël dans le désert, nous devons nous aussi nous préparer à Matan Torah, au don de la Torah, en progressant spirituellement, en essayant, par exemple, d'améliorer chaque jour un trait de caractère, une mida.

# “CHABBAT HAGADOL CHALOM OUMEVORAKH”



grains torréfiés jusqu'à ce jour-là, jusqu'à ce que vous ayez offert le sacrifice pour votre D.ieu." (Lévitique 23) De nos jours, où il n'est plus possible d'offrir le Korban du Omer, cette mitsva n'est plus Min Hatorah mais Miderabanan (d'ordonnance rabbinique), en souvenir du Beth Hamikdash

• **Quelques lois :** • Les femmes sont exemptes de l'accomplissement de cette mitsva car il s'agit d'un commandement lié au temps. Mais si elles veulent compter, elles peuvent le faire, à condition de ne pas prononcer de bénédiction. D'après la kabala, il est préférable que les femmes ne comptent pas du tout le Omer. La mitsva de compter le Omer s'accomplit debout. Toutefois, si l'on a compté en étant assis, on sera quitte. Le compte du Omer doit se faire la nuit, à priori, après la sortie des étoiles, afin que le jour soit considéré comme entier. Les Richonim sont partagés quant à la nature de la mitsva du Omer. Certains pensent qu'il s'agit d'une seule et même mitsva qui dure 50 jours. Si tel est le cas, lorsqu'une personne oublie de compter le Omer, ne serait-ce qu'une seule fois, elle perd sa mitsva. En revanche, d'autres affirment que chaque jour est une mitsva à part entière. Par conséquent, si quelqu'un oublie de compter le Omer la nuit, ainsi que durant la journée qui suit, il ne pourra plus compter la bénédiction. Afin que chaque jour soit entier, il est bon de compter dès la tombée de la nuit. Il faut compter les jours et les semaines. Afin de ne pas entrer dans des complications, on évitera de mentionner le jour du Omer, avant d'avoir procédé au compte.

## Compter le Omer, pour se rapprocher pas à pas du don de la Torah

A l'image des 49 jours qui séparèrent la sortie d'Egypte du don de la Torah et qui permirent aux Bnei Israël de progresser chaque jour vers la pureté, nous devons nous aussi témoigner de notre volonté de nous améliorer en vue de recevoir la Torah. En effet, le monde ne fut créé que pour que la Torah y soit respectée et les mitsvot pratiquées. Sans la Torah, le monde n'aurait aucune raison d'exister. Par conséquent, nous devons exprimer notre impatience et notre enthousiasme à l'idée de recevoir ce merveilleux présent, en comptant chacun des jours qui nous sépare du